

SOCIAL Trois mois après la signature de leur plan social, les ex-salariés de JOB s'impatientent

« Sans la prime de Scheufelen, on serait à la rue ! »

Signé fin avril, le plan social de la papeterie JOB, liquidée en février, a pu être donné en exemple. Trente pages exhaustives, bien tassées, à la mesure de la lutte exemplaire menée par les salariés de la papeterie. « De belles promesses, c'est tout ! », déclarent amèrement aujourd'hui ces mêmes salariés, regroupés désormais au sein de l'APRES JOB (Association pour le retour à l'emploi des salariés de JOB) : « Le gouvernement et les collectivités territoriales n'ont pas respecté leur engagement, parfait sur le papier ! Tous les engagements moraux de la transaction tombent à la trappe... Le principe est l'avance faite par l'Etat sur l'argent de l'entreprise. Mais ça bloque à tous les niveaux. Sur cinq mois,

trois de paie ont été versés. Les finances négociées pour la cellule de reclassement ne sont toujours pas débloquées. »

Les préretraites et les chômages retranchés, soixante-dix ex-salariés, en congé de conversion, sont concernés par l'indemnité journalière spécifique versée par l'Etat avant l'inscription aux ASSEDIC. Mais cette indemnité est versée au compte-gouttes, avec quasi deux mois de retard. Fin juin, rien. Juillet, pareil. « Tout rentrera dans l'ordre d'ici la fin du mois », assure cependant Olivier Benoit, le mandataire judiciaire, administrateur des deniers de l'Etat : « Les sommes ont bien été mises au paiement début juillet. Que la procé-

sure soit longue est normal en de tels cas. »

LES EMPLOIS TARDENT À VENIR

« Heureusement qu'on a extirpé à Scheufelen une prime exceptionnelle. Si on n'avait que ce plan social, on serait à la rue. Mais on trouve moyen de ponctionner sur ce dédommagement la CSG et la RDS alors que c'est l'Allemand qui doit payer, pas nous ! » Versés fin juin, ces 125.000 F pour « préjudice de vie commune » ont été ainsi exonérés de 9.500 F. « On attend une dérogation exceptionnelle mais personne ne prend de décision... »

Les ex-salariés s'inquiètent par ailleurs de la

lenteur de certaines collectivités locales et territoriales : « La mairie et le conseil général s'étaient engagés en avril à nous réserver 34 emplois. On n'en a pas encore vu un seul... » Le service municipal concerné assure que les « dossiers de conversion, centralisés depuis quelques semaines, seront suivis d'entretiens dès la rentrée ». Le cas de figure est similaire au département.

Trop impatients, les JOB ? Échaudés par de précédentes mésaventures, depuis 1995, ils n'écartent pas l'hypothèse de redescendre dans la rue. A moins que de prochaines réunions avec les co-signataires du plan social ne dissipent leur inquiétude.

Myriam LAFFONT

LA DEPECHE DU MIDI

Job Toulouse

Le 7 février le tribunal de commerce de Toulouse a finalement prononcé la liquidation judiciaire de l'entreprise. Depuis plusieurs mois les salariés sont dans l'action pour empê-



cher cette issue et sauvegarder leur emploi, leur savoir faire industriel. Cette décision brutale et choquante n'en décourage pas moins les salariés qui poursuivent leur action en occupant l'entreprise, contraignant ainsi le 1er Ministre à les recevoir. D'autres initiatives d'action sont en préparation. ■

Visite surprise chez Job

Le gardien de la société papetière toulousaine Job, qui a définitivement fermé ses portes, a surpris, mardi après-midi, trois « visiteurs » qui avaient pénétré dans les locaux apparemment grâce à un tournevis. Prévenue, la police est arrivée dans l'enceinte de la route de Blagnac pour un contrôle d'identité. Mais les choses se sont mal passées et l'un des supposés intrus qui s'est présenté comme un délégué CGT de l'entreprise s'est rebellé. Il a été finalement conduit au commissariat central pour répondre d'outrage à agents de la force publique.

LA DEPECHE DU MIDI

BULLETIN REGIONAL CGT